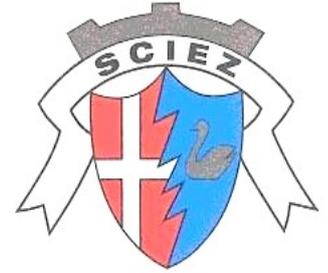




Novembre 2008

Flash Info



Sommaire :

- Edito du Maire adjoint, Hubert Démolis
- L'école, aide personnalisée
- Cérémonie du 11 novembre
- Environnement
- Stage E.M.S
- Repas des anciens
- Virade de l'espoir
- Recherche photos de conscrits de Sciez
- Jeunes Sapeurs Pompiers
- Appel aux bénévoles
- Paroisse St Jean-Baptiste
- Infos pratiques
- Agenda

L'Edito du Maire adjoint délégué au tourisme



Etre Station verte

Faire partie du réseau station verte, c'est œuvrer au développement du tourisme de nature ! Ce label est pour notre commune un outil et un levier de développement au service de ce tourisme de nature.

Le rôle du label station verte est d'aider les communes et les professionnels du tourisme à :

- Identifier les avantages en matière d'attraits naturels.
- Définir des produits touristiques « nature ».
- Structurer des projets et schémas de développement
- Accroître la valeur ajoutée des destinations auprès des clientèles en rejoignant une charte de qualité reconnue.
- Faire la promotion de leurs équipements touristiques.

L'objectif du label est de nous fournir un socle et un appui. Notre commune est labélisée parce que nous répondons à une charte nationale de qualité. A nous de travailler au niveau local, avec tous les acteurs du tourisme pour contribuer au développement d'activités commercialisables auprès d'une clientèle à la recherche d'un tourisme proche de la nature.

Récemment élu au conseil d'administration de la fédération française des stations vertes lors du congrès national qui s'est tenu les 9 et 10 octobre à la Bresse dans les Vosges, j'aurai l'occasion de participer directement aux actions de la fédération dont l'objectif est de condenser les valeurs et enjeux pour définir « quel sera demain le tourisme de nature dans les stations vertes ».

*Hubert DEMOLIS
Maire adjoint chargé du tourisme*

Aide personnalisée à l'école



Depuis la première semaine d'octobre l'aide personnalisée est mise en place dans les écoles des Petits Crêts et des Buclines. Pendant le temps de midi (Crêts) ou les mardis et vendredis de 16h20 à 17h20 (Buclines), les enfants rencontrant des difficultés bénéficient d'une aide personnalisée de 2 heures par semaine selon les modalités définies par le projet d'école. Un comité scolaire a été nommé, composé de membres de la municipalité, des directeurs d'école, de parents d'élèves et de personnes en charge des différents services en lien avec l'école : cantine, car scolaire... Le conseil municipal a validé ce comité le 24 octobre 2008.

*Odile LONGUET, maire adjointe
chargée des affaires scolaires*

Commémoration du 11 novembre



90ème anniversaire de l'armistice
mettant fin à la guerre de 1914-1918

Mardi 11 novembre 2008

11h

Rassemblement devant le Carré Militaire au cimetière
Allocution et dépôt de gerbes

11h30

Rassemblement devant le Monument aux Morts
Allocution et dépôt de gerbes

Avec la participation des Anciens Combattants, de l'Ensemble Musical et de la Chorale, des enfants des écoles de Sciez, des sapeurs pompiers et jeunes sapeurs pompiers et du Conseil Municipal. Toute la population est invitée à s'associer à cette importante manifestation qui se terminera par le traditionnel verre de l'amitié.

Ordures ménagères et tri des déchets, encore un effort pour alléger la note!



"De notre civisme dépend la maîtrise à un niveau raisonnable du coût du ramassage des ordures ménagères. Un bon tri des déchets s'adresse à tous." Jacqueline Borcard, Adjointe à l'Environnement ajoute que "personne n'en est dispensé"

La Communauté de communes du Bas-Chablais a mené une étude à ce sujet. Nous avons de bons réflexes pour la récupération du papier et du verre, mais nous sommes en-dessous de la moyenne nationale pour la récupération des déchets plastiques et des suremballages carton et aluminium.

En partenariat avec la Communauté de Commune du Bas Chablais, de nouvelles dispositions vont être mises en place. Nous allons vers une **taxe incitative** des ordures ménagères, calculée au nombre de collectes de vos bacs.

Des petits **guides** vous ont été distribués par la CCBC. **Consultez-les** aussi souvent que nécessaire et vous augmenterez le volume de votre tri.

Tous ceux qui ont la possibilité de produire du **compost** doivent le faire. Cela allège nos poubelles et l'incinérateur de Thonon presque saturé. Une campagne d'information va débiter sur ce sujet et il va être possible de se procurer des bacs composteurs.

Les Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) du tri sélectif (conteneurs) doivent rester propres! Ces "Pav" ne sont pas des décharges!

Rappelez-vous qu'un bon tri allège nos poubelles et nos factures.

Pas de verre, pas de papier, pas de plastique, pas d'aluminium, pas de cartons légers dans nos poubelles. Ces matières sont récupérables et réutilisables. Pour les gros déchets récupérables, nous avons une déchetterie.

Un petit rappel : sortez vos poubelles la veille au soir du ramassage, car les heures de collecte peuvent varier en fonction des tournées.

**Egouts bouchés ?
P.A.V. saturés ?**

**Appelez le
04 50 94 27 27
(CCBC)**



Qu'est-ce-que la Taxe incitative?

Lors du Grenelle de l'environnement, il a été décidé, pour la gestion des déchets ménagers, d'«instaurer une tarification incitative obligatoire avec une part fixe et une part variable», la part variable étant fonction du poids ou du volume de déchets de chaque ménage. Cet engagement, qui rejoint les recommandations de nombreux rapports publics doit permettre d'inciter financièrement les particuliers à diminuer à la source leur émission de déchets. Il s'agit d'une mesure très concrète en faveur du développement durable et qui rejoint les expériences belge, danoise, suisse, coréenne ou de nombreux États américains.

**Environnement : 20 Octobre 2008.
L'assemblée nationale décide que les ménages paieront leur taxe et redevance d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la quantité de déchets produits.**

Les députés ont adopté une disposition prévoyant que les ménages paieront en fonction de la quantité de déchets produits, en introduisant le principe de pollueur-payeur à la collecte des ordures ménagères. L'amendement, présenté par André Chassaigne, député (PC) du Puy-de-Dôme, maire de Saint-Amant-Roche-Savine, précise que «la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de dix ans, une part variable pouvant prendre en compte le poids des déchets et leur nature». Selon l'exposé des motifs, «les collectivités ayant mis en place cette part variable par le biais de la redevance ont toutes vu le tonnage de déchets décroître de manière spectaculaire, sans que soit constaté pour autant le développement de décharges sauvages».

Le saviez-vous ?

"10 000 à 20 000 litres, c'est le volume d'eau potable gaspillée par an et par personne si on se lave les dents en laissant couler le robinet"

Stage de l'Ensemble Instrumental de l'Ecole de Musique de Sciez



Un weekend de travail était organisé à Bernex afin de préparer le concert de Noël qui aura lieu à l'église de Sciez le dimanche 7 décembre à 17h. Au programme du stage: répétitions et promenades en montagne. En bref, deux jours bien agréables pour tous les musiciens.



Anciens : Bonne fourchette, bon moral

C'est l'un des rendez-vous les plus chaleureux et les plus conviviaux dont la commune s'honore: le rendez-vous des Anciens. Pour sa réussite, le Chef du restaurant scolaire sort le grand jeu. La Commune se montre généreuse et délègue ses chefs de file, Christian Trivério, 1er adjoint représentant le maire en voyage, des adjoints et conseillers municipaux ainsi que des bénévoles venus prêter main forte, et Hubert Demolis, cette fois dans un rôle artistique a assuré avec sa fille Emilie, l'animation musicale de l'après-midi. Le Foyer culturel a fait le maximum comme chaque année. On savoure, on parle, on évoque Sciez d'hier et d'aujourd'hui et on danse. Les Anciens ont de l'allant et de l'allure.



Recherchons photos des conscrits de Sciez

Prochainement sur le site ville-de-Sciez.com, une page sera dédiée à la vie quotidienne à Sciez autrefois. Si vous avez en votre possession des documents se rapportant à cette période (photos, articles de journaux, anecdotes...) contacter :
Michèle Dalmau au 04 50 72 62 47 ou
Serge Leclerc au 04 50 72 39 02.



Virade de l'espoir : Sciez s'est mobilisé



Ce fut un grand élan de solidarité, de générosité. La population et les associations de Sciez se sont mobilisées en un temps record et avec un enthousiasme remarquable pour apporter leur plus à la Virade de l'Espoir. Qu'elles en soient remerciées.

Nous ne mettrons pas en avant l'impeccable prestation des sociétaires de Léman Country Dance et de ses chefs de file Catherine Bochaton ou Laurent Peyruchaud. Nous ne distinguerons pas la "vélo-mobile" sonorisée d'Eric Barthassat qui ouvrait le cortège en marche vers Margencel. Nous dirons simplement merci à tous et à toutes pour cet élan spontané vers ceux qui souffrent de la mucoviscidose. Il y avait parmi les organisateurs et les marcheurs des élus de Sciez qui eux aussi souhaitent garder l'anonymat des vrais bénévoles de la bonne cause. Merci!



Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Sciez

La section des J.S.P. de Sciez forme entre 20 et 30 jeunes d'octobre à juin. Elle est ouverte aux garçons et aux filles âgés de 11 à 18 ans désireux de mieux connaître le métier de pompier. Pour certains, c'est une façon de toucher du doigt un rêve d'enfant, pour d'autres un loisir « citoyen », pour d'autres enfin, un premier pas dans ce qui sera leur futur métier...

Les entraînements se font
les mercredis de 18h15 à 20h00
au Centre de Secours

et les vendredis de 18h15 à 20h00
au Gymnase du Collège de Margencel.

La formation comporte des séances de sport et des cours théoriques et pratiques. Le sport est basé sur l'endurance, le renforcement musculaire et l'athlétisme. La théorie est constituée de culture générale, de civisme et aussi de découverte et d'apprentissage des techniques propres sapeurs-pompiers tant dans le domaine du secourisme que dans celui de l'incendie. Des activités pratiques permettent de mettre en application les acquis théoriques.



Renseignements ou inscriptions :
Section des J.S.P. de SCIEZ
Centre de Secours
Chemin de l'Aulieu
74140 Sciez

**Ou demander Arnaud
06.70.31.41.39**

Urgence :

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE : 17
ANTIPOISON :
0472116911

Solidarité Un appel de "Panier-Relais"

L'association Panier Relais existe à Douvaine depuis 1996 et distribue tous les mercredis de l'année de la nourriture aux plus démunis de 10 communes du secteur. Les dossiers sont établis par des assistantes sociales. Cette aide est le travail d'une équipe de bénévoles.

La nourriture est fournie par la Banque alimentaire de Haute-Savoie à Annemasse. Chaque année une collecte nationale est organisée dans toutes les grandes surfaces du pays.

Ce sera les **Vendredi 28 et samedi 29 novembre.**

L'école montre l'exemple en mobilisant les élèves et leurs parents pour participer et collecter des aliments le **vendredi 28 novembre** sur les sites des **deux écoles.**

Si vous êtes sensible à la détresse des plus démunis et que vous disposez de 2 heures minimum l'un de ces deux jours pour participer activement à cette collecte dans l'un des magasins proche de votre domicile, merci de contacter Panier Relais au 04 50 87 01 15 le matin de 8 h à 11 h du lundi au vendredi.

L'équipe du mercredi apprécierait d'être épaulée par quelques bénévoles supplémentaires.

Si vous disposez de quelques heures un ou plusieurs mercredi par mois, contactez-l'association au 04 50 94 38 01 ou 06 62 77 25 73

Panier-relais présidé par René Meynet.

Mairie de Sciez Service communication

614 avenue de Sciez 74140 SCIEZ
Tel : 04 50 72 60 09 - Fax : 04 50 72 63 08
Courriel : com@ville-sciez.fr et flash@sciez.info
Site : www.ville-de-sciez.com

Paroisse St Jean Baptiste en Chablais

Célébrations

Consultez la feuille d'annonces, affichée sur les portes des églises ou le site de la paroisse:

<http://docparoisse.site.voila.fr>

Sauf mention contraire, les horaires des messes sont les suivants :

Le samedi à 18 h 30

Le dimanche à 10 h :

Messe à Douvaine.

Permanences d'accueil

Maison paroissiale de Douvaine :
du mardi au vendredi de 9h à 11 h
(tél 04 50 94 01 47).

Maison paroissiale de Sciez
(entrée côté lac) :

le jeudi après-midi de 15 h à 17 h 30

"Flash Info Sciez" dans votre boîte mail

Vous souhaitez recevoir "Flash Info Sciez" dans votre boîte mail : rien de plus simple, faites parvenir votre demande à la Commission Communication par courriel adressé à :

flash@sciez.info

Mentionnez vos Nom, Prénom, Adresse et adresse mail. Nous vous ferons parvenir le prochain "Flash" par internet.

**Retrouvez
toutes les infos en image sur notre
site Internet :
ville-de-sciez.com**